

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 14,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne.
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYER, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 29 Septembre 1885

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 7 de ce mois, a nommé M. Charles-Auguste Nelson Consul Général de la Principauté à Stockholm, en remplacement de M. Charles-Antoine Mahn, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Louis accompagné de M. le Comte de Lamotte, Chambellan, a dîné le 20 de ce mois chez S. M. l'Impératrice d'Allemagne, en ce moment à Baden.

EXPOSITION D'ANVERS

La Principauté de Monaco.

La charmante Principauté de Monaco a une charmante exposition à Anvers; cette exposition est un bijou comme elle. Elle fait le plus grand honneur aux commissaires qui l'ont organisée, M. Robyns d'Inkendaële, chargé d'affaires honoraire, consul général de la Principauté de Monaco en Belgique, et M. Edmond Blanc, aidés dans leur tâche par M. L. Estor, secrétaire de la section monégasque.

Chacun sait que la Principauté de Monaco est un coin du paradis sur terre. Abrisée par les monts contre les vents du nord, elle jouit d'un climat délicieux. Monaco — on l'a dit — c'est le printemps perpétuel. C'est à partir du prince actuellement régnant, Charles III, que le petit Etat a vu sa prospérité grandir dans des proportions inconnues jusque là. Monaco s'est augmenté de trois faubourgs, formant en quelque sorte trois villes nouvelles: la Condamine, Monte Carlo et les Moulins; d'innombrables et coquettes villas se sont élevées partout. Charles III, né en 1818, a succédé à son père dans le gouvernement de Monaco en 1856. Son fils, le Prince Héritaire de Monaco, est un explorateur et un savant. A bord de son yacht *Hirondelle*, il a exploré la Baltique et le golfe de Finlande. Les précieuses collections qu'il a retirées de ses pêches ont amené d'intéressantes découvertes sur la faune pélagique de ces mers; elles ont été l'objet d'un travail de MM. Pouchet et de Guerne, que M. Milne-Edwards a analysé à l'une des séances de l'Académie des Sciences.

La Principauté de Monaco avait déjà pris part à l'exposition de Vienne en 1873 et à celle de Paris

en 1878; mais son exposition à Anvers est la plus belle et la plus complète.

Le pavillon qui la renferme est un petit chef-d'œuvre d'élégance; il attire les regards de tous les visiteurs. L'arrangement intérieur n'est pas moins agréable à l'œil, et il décèle le bon goût de MM. Robyns d'Inkendaële et Blanc.

Grâce à la douceur du climat, la flore monégasque est d'une grande richesse. A Monaco croissent merveilleusement le citronnier, l'oranger, le figuier, l'olivier, l'eucalyptus, le caroubier. La culture des plantes et des fleurs a pris une grande extension dans la Principauté, et plantes et fleurs forment la matière de l'une des principales industries du pays: la fabrication des extraits, des eaux de toilette, des essences, des produits pharmaceutiques, des liqueurs, des teintures.

La Société artistique et industrielle de Monaco a une exposition superbe de bouquets ou extraits de fleurs obtenus par un procédé nouveau; elle expose aussi des eaux et vinaigres de toilette d'une qualité exquise. Son exposition de matières premières, d'essences et teintures pour la parfumerie, d'eaux distillées, de produits pharmaceutiques tirés du caroubier et de l'oranger, n'est pas moins remarquable.

Mais les produits les plus précieux de l'industrie monégasque sont ceux de sa céramique. La Poterie artistique de Monte Carlo a été fondée en 1872 et elle a acquis rapidement une renommée méritée; elle occupe aujourd'hui un nombreux personnel, et une école de dessin industriel est jointe à l'établissement. La Poterie de Monaco expose à Anvers une collection charmante de vases, plats, cache-pots, jardinières, coupes, corbeilles. Ces poteries appartiennent au genre fantaisiste; leurs formes sont gracieuses, leurs colorations brillantes et elles présentent un travail fort délicat. Aussi sont-elles très-goutées et recherchées par les amateurs. Les fleurs dont elles sont ornées forment la spécialité des céramistes de Monte Carlo et elles atteignent une perfection qu'il est impossible de dépasser.

Le Prince Charles III a donné une grande impulsion à l'œuvre de l'enseignement dans sa Principauté, comme le prouve l'exposition scolaire, très-digne d'attention, que son gouvernement a réunie à Anvers.

Une des curiosités de l'exposition, c'est la collection de matériaux pour servir à l'étude de la faune pélagique de la Baltique et recueillis par le Prince Héritaire de Monaco dans le voyage scientifique dont nous avons parlé.

L'exposition faite par le gouvernement de Monaco des monnaies et médailles de la Principauté, et celle des médailles et bijoux romains trouvés à Monaco, attirent également l'attention des visiteurs. Ces collections forment un véritable trésor.

A signaler aussi la collection d'histoire naturelle de M. E. Streicher et la carte météorologique de M. le docteur Gueirard, ainsi que les expositions des bois, des fruits et des huiles de Monaco.

Au résumé, l'exposition très intéressante et variée de la Principauté de Monaco a obtenu à Anvers un succès justifié. Elle comptait 63 exposants; elle a obtenu 44 récompenses.

(Journal de Bruxelles.)

EXPOSITION D'ANVERS. — Le Journal de Bruxelles publie le relevé suivant du nombre des exposants et du nombre des récompenses par pays. Le premier des chiffres qui suit chaque nom de pays exprime le nombre des exposants; le second, celui des récompenses :

Allemagne.....	861	761
Angleterre.....	305	217
Autriche.....	296	251
Belgique.....	3.411	2.414
Bombay.....	180	66
Brsil.....	1.425	216
Canada.....	176	113
Danemarck.....	39	31
Egypte.....	32	12
Espagne.....	199	137
Etats-Unis.....	23	14
France.....	1.893	1.611
France (Colonies).....	2.488	898
Haïti.....	90	46
Italie.....	660	567
Liberia.....	5	3
Luxembourg.....	48	37
Monaco.....	63	44
Paraguay.....	58	36
Pays-Bas.....	296	252
Portugal.....	1.043	266
Russie.....	225	194
Serbie.....	312	158
Suède et Norwège.....	202	174
Suisse.....	102	82
Turquie.....	18	10
Chili.....	1	1
Chine.....	1	1
Grèce.....	1	1
Japon.....	2	2
La Plata.....	1	1
Uruguay.....	2	2
République Argentine.....	3	3

Total des exposants... 14.461

Total des récompenses. 8.621

Les exposants du Palais de l'Industrie sont seuls compris dans cette liste.

Voici celle des exposants et récompenses pour les sections des beaux-arts, de la Croix-Rouge, de l'horticulture et de l'agriculture :

Beaux-arts.....	1.555	140
Croix-Rouge.....	56	43
Horticulture.....	484	288
Agriculture.....	1.033	620

Le coût total des primes décernées pour l'agriculture s'élève à 132,148 francs.

Dimanche, après le concert du soir, une pluie d'orage, tombant par averses, a ranimé la végétation. Aujourd'hui, le ciel a repris sa sérénité et le soleil a reparu dans son éclat habituel.

C'est aujourd'hui la saint Michel. Cette fête, qui s'est toujours célébrée le 29 septembre depuis le v^e siècle, a été instituée dans l'Occident à l'occasion de la dédicace de la célèbre église de Saint-Michel, sur le mont Gargan, en Italie. Elle est remarquable par les réjouissances auxquelles elle donne lieu à la Turbie, à Villefranche-sur-Mer et dans divers pays de nos environs dont la saint Michel est la fête patronale. C'est aussi l'époque du renouvellement des baux et des déménagements.

La Compagnie internationale des wagons-lits organisera à partir du 1^{er} novembre un train rapide quotidien, composé exclusivement de wagons-lits, salons et restaurants, de Calais, à Rome et Naples, via Marseille, Nice, Monaco et Gênes.

Le trajet total s'effectuera en cinquante heures.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — On a arrêté en cette ville une bande de faux-monnayeurs, tous d'origine espagnole. Ils constituent une bande redoutable et se préparaient à aller exploiter d'autres villes du Midi, quand la police leur a mis la main dessus. Ils sont au nombre de neuf : Madrid Michel, 44 ans, né à Ubada ; Arias Joséphine, femme Madrid, 36 ans ; Madrid André, 19 ans ; Madrid Joseph, 19 ans ; Madrid Nicardina, 11 ans ; Hernandez Jose, 27 ans ; Devoyod Françoise, 25 ans ; Sions Antoinette, 46 ans, avec sa fille, âgée de 9 ans. Une demoiselle Julie Bourges, chez laquelle les époux Madrid étaient allés passer la nuit et où ils ont été arrêtés, a paru fort surprise de trouver dans le matelas où ils avaient couché une volumineuse sacoche. C'est la demoiselle Bourges qui alla immédiatement prévenir la police. On trouva dans la sacoche 17,000 fr. en or, en billets de banque et en pièces de cinq francs. Ces dernières sont à l'effigie de Ferdinand et portent le millésime de 1817. Au domicile des inculpés, on a trouvé des lingots de métal servant à la fabrication de la fausse monnaie, et plusieurs malles.

Ces industriels se disposaient à quitter Marseille ; les colis de la famille Madrid ont été saisis à la gare. Enfin, on a su, par des lettres saisies à la poste, qu'une partie de la bande se trouvait à Draguignan.

Hyères. — L'escadre d'évolutions a quitté le Golfe-Juan depuis deux jours. Elle est actuellement aux Salins d'Hyères.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les extrêmes se touchent en ce monde. Pendant que la politique fait rage, sous prétexte de période électorale, que les coups de poing et de revolver s'échangent dans les réunions publiques, mêlés à des hurlements et des cris à rendre jaloux les fauves de la ménagerie Bidet, un concours de pêcheurs à la ligne a lieu sur les bords de la Seine. La pêche à la

ligne est une jouissance si passionnante que rien ne peut en détourner ses adeptes. J'en sais un exemple bien curieux. C'était le 24 février 1848, au matin ; la révolution grondait dans Paris, le trône du roi Louis-Philippe croulait. Toute la population était en émoi. Un seul homme pourtant faisait exception, et, assis sur la berge de la Seine, pêchait tranquillement à la ligne, comme si de rien n'était. Or, cet homme n'était autre que M. Hope, le fameux financier, mélange de grand seigneur et de fermier général, Bourret teinté de Lauzun, avec une certaine bonhomie qui le mettait au dessus des conventions de la mode et lui faisait donner avant tout le pas à ses instincts originaux.

La révolution de 1848 ne troubla guère plus, d'ailleurs, chez M. Hope, le financier que le pêcheur à la ligne. Ne discutant pas avec les moyens pour arriver à ses fins, il fit construire, dans un des coins de son hôtel de la rue Saint-Dominique, aujourd'hui propriété de la princesse de Sagan et de ses frères, les barons Seillières, un fourneau en brique avec un soufflet de forge, acheta de grands creusets et fit fondre toute son argenterie. Les lingots portés à la Monnaie servirent à frapper des pièces de cinq francs qui, à cette époque, faisaient prime, et les fourgons de la Banque rapportèrent à l'hôtel Hope sept cent mille francs en pièces à l'effigie de la République.

Au milieu de l'effervescence politique qui règne, le patriotisme garde ses droits. L'administration municipale vient de décider que le buste du sergent Bobillot, un des héros de la guerre du Tonkin, serait placé dans la grande galerie d'honneur de l'Hôtel de ville. Bobillot est un enfant de Paris, et le conseil a voulu perpétuer ainsi le souvenir de ses exploits. En même temps une rue de Montreuil-sous-Bois portera le nom du brave sous-officier.

Bobillot était entré dans la littérature à dix-huit ans, et on vient de publier, sous ce titre *Une de ces Dames*, une étude parisienne de lui, où il y a d'incontestables qualités d'analyse et de style. Parti volontairement au Tonkin, il fut tué dans cette admirable défense de Tuyen-Quan, où l'on vit quatre cent cinquante français résister, pendant deux mois, à quinze mille ennemis. Parmi ces quatre cent cinquante braves, il y avait huit soldats du génie chargés des travaux de défense de la place et commandés par Bobillot. Le brave sergent n'avait que vingt-deux ans.

Les missions exotiques se suivent, à Paris, sans se ressembler toutefois. La mission nouvelle venue est la mission Birmane. Composée d'une quinzaine de personnes sous la direction d'un ambassadeur extraordinaire, elle restera un mois à Paris et sera reçue, dans les premiers jours d'octobre, à l'Elysée, par le président de la République. En attendant et pour la plus grande satisfaction de la badauderie parisienne, la mission Birmane va honorer de sa présence nos divers endroits publics : l'Hippodrome, l'Eden, en premier lieu. Des dames birmanes accompagnent la mission et n'en sont pas le moindre attrait.

Il y a deux grands mariages à l'ordre de Paris. Le comte de Trapani, oncle du roi François II des Deux-Siciles, qui a fixé depuis longtemps sa résidence à Paris, marie sa seconde fille née de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Isabelle, la princesse Caroline, au comte André Zamoyski. Les fiançailles ont été célébrées à Lucerne. La sœur aînée de la princesse Caroline a épousé le comte de Caserte, second frère du roi François II, et réside la plus grande partie de l'année à Cannes, où elle est fort aimée pour sa bonne grâce et sa bienfaisance. La comtesse de Caserte n'a pas moins de huit enfants.

D'autre part, M^{lle} Chandon de Briailles, dont le frère a épousé M^{lle} de Clermont-Tonnerre, se marie au comte d'Andigné, un des jeunes hommes les plus appréciés des salons du faubourg Saint-Germain. Les d'Andigné sont originaires d'Anjou et comptent un représentant à la croisade de Philippe-Auguste. La reine Marie Leczinska avait pour aumônier un d'Andigné, évêque de Chalon-sur-Saône. Ils ont une assez curieuse devise : *Aquila non capit muscas*. Les Chandon de Briailles forment une des plus riches et des plus honorées familles de la Champagne, et la marque de leur vin est bien connue.

Les théâtres sont en grand renouvellement d'affiches depuis cette semaine. Sous le titre de *Conte d'avril*, l'Odéon a donné une exquise et poétique fantaisie imitée de Shakespeare, par M. Auguste

Dorchain, et qui a obtenu un très vif succès auprès des délicats. Au Vaudeville, *Cherchez la femme*, de M. Hennequin, a eu un sort moins favorable, le public commençant à se lasser un peu de ces pièces à tiroirs et à complications excessives. Au théâtre du Châtelet, *Coco Féfé*, avec ses trucs innombrables, ses ballets mirifiques, ses apothéoses flamboyantes, va faire durant tout l'hiver les délices des gens qui vont au spectacle pour la satisfaction de leurs yeux bien plus que pour celle de leurs oreilles. La littérature est, en effet, absolument étrangère à cette pièce dont tout le mérite revient au décorateur et au machiniste.

BACHAUMONT.

CAUSERIE

Le Thé et le Chocolat

Si l'on connaît dans ses moindres détails l'histoire du café, son origine et l'époque de son introduction en France, il n'en est pas de même du thé et du chocolat.

Le chocolat nous est venu, dit-on, d'Espagne dans une circonstance solennelle.

Marie-Thérèse, la fille de Philippe IV, apporta de Madrid à son royal fiancé, qui l'attendait à Bayonne, une caisse de chocolat. Au festin de gala qui eut lieu dans la galerie des glaces, quelques jours après le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche, le chocolat couvrit la table royale sous toutes les formes allégoriques imaginables.

C'était dans le courant du mois de juin 1660.

La fortune du chocolat était faite. Ce produit entra immédiatement dans les diverses fabrications de confiserie. Il eut les honneurs de toutes les tables du grand monde de Versailles et du faubourg Saint-Germain et envahit rapidement la province.

Sa grande renommée lui fut acquise en outre par les discussions théologiques dont il devint l'objet.

Il s'agissait de savoir si le chocolat rompait le jeûne. Cette question occupa les théologiens de Rome pendant plusieurs mois. Mais, en 1664, un moine des plus intelligents, le P. Brancaccio, publia un livre devenu fort rare aujourd'hui, intitulé : *De usu et potu chocolata diatriba*, dans lequel il démontra que le chocolat pris à l'eau n'était qu'une simple boisson. Or, en théologie, il est admis que : *liquidum non frangit jejunium*.

Le thé a pour parrain un personnage fort estimé du règne de Louis XIV, le chancelier Séguier.

Le chancelier Séguier était entré vers 1600 dans l'ordre des Chartreux. C'est chez les disciples de saint Bruno de la rue d'Enfer qu'il avait contracté, dit-on, l'habitude du thé, que les moines consumaient abondamment pour se soutenir dans leurs austérités et leurs veilles.

Le rang qu'occupait dans la société parisienne la famille du chancelier favorisa l'usage du thé, qui devint, autant et plus que le café, la boisson des réunions du grand monde.

M^{lle} de La Vallière le fit adopter à la cour après l'avoir mis en usage au couvent des bénédictines de Saint-Cloud.

En 1795, lorsque les Français entrèrent à Amsterdam, les riches habitants offrirent aux généraux Pichegru, Moreau, Sainte-Suzanne, Beurnonville et Grouchy un grand dîner suivi d'un thé.

Les dames de la société, invitées au festin, changèrent leur costume d'apparat contre un costume de fantaisie des plus gracieux. C'était une tunique grecque drapée et retenue sur les épaules par une agrafe. Ce vêtement était en mousseline de l'Inde et dessinait la taille au moyen d'une ceinture aux trois couleurs.

Ces gracieuses Hébés servirent l'ambrosie aux généraux français.

Le récit de cette soirée circula dans les gazettes, et de nombreuses relations épistolaires furent adressées aux représentants de la nation qui siégeaient aux Feuillans.

BIBLIOGRAPHIE

DAX PITTORESQUE ET THERMAL, *Guide du Médecin et du Malade*, par le D^r Barthe de Sandfort (1).

Le docteur Barthe de Sandfort, ancien médecin de la marine nationale et médecin consultant aux thermes de Dax, vient de faire paraître chez Dentu une très remarquable étude historique et médicale sur ce chef-lieu d'arrondissement du département des Landes. La valeur thérapeutique de ses boues minéro-végétales, la richesse de ses puits à sels, la grande quantité de l'eau hyperthermale dont disposent les thermes de Dax, présentent un ensemble hydrologique des plus complets.

La partie historique du livre est très intéressante; remontant à la plus haute antiquité, le savant narrateur nous initie graduellement aux transformations de la station thermale que Ptolémée désignait sous le nom de *Aqua Turbellica*.

Par sa situation voisine de la frontière d'Espagne, la ville de Dax s'est vue maintes fois envahie par les belligérants qui se disputaient l'Aquitaine: Vandales, Normands, Anglais, Espagnols.

C'est à Dax que naquit saint Vincent de Paul. Marguerite de Navarre fit exécuter dans cette ville d'importants travaux. Dax reçut les visites du cardinal Mazarin (1659); de Louis XIV (30 avril 1660); de Marie-Louise de Bourbon, épouse de Charles II, d'Espagne (24 octobre 1679); du duc d'Anjou (1701); de Marie-Anne de Neubourg (1712); de M^{lle} de Montpensier (1^{er} janvier 1722); de Napoléon I^{er} (4 avril 1808); de l'impératrice Joséphine (27 mai 1808); de Charles IV, d'Espagne (même année); de Wellington (novembre 1813); du duc d'Angoulême (1814).

Rien de plus intéressant que le résumé à la fois rapide et complet de l'histoire de Dax par le docteur Barthe de Sandfort.

Quant à la partie médicale proprement dite, elle est, on peut le penser, traitée avec toute l'autorité qui s'attache au nom de son auteur. Cet important travail sera aussi recherché des savants et des lettrés que des malades.

De très belles gravures ornent le livre qui, imprimé à Dax chez M. Amédée Forsans, est des plus soignés au point de vue typographique. H. L.

FAITS DIVERS

A Paris et dans les environs, beaucoup de personnes font peindre l'intérieur de leurs réservoirs d'eau sans s'inquiéter si la couche de couleur dont il est enduit ne renferme pas d'éléments nuisibles pour la santé. Il a été démontré que le plus souvent on se sert, pour ce travail, de peinture à base de plomb. On va voir quels peuvent être les dangers d'un pareil emploi.

A la fin de mai dernier, un navire norvégien, le *Donna Jogle*, venant de Cadix, entra dans le port de New-York après quarante-trois jours de traversée. Au moment du débarquement, plusieurs hommes de l'équipage présentaient des symptômes très caractérisés d'empoisonnement par le plomb. Le capitaine était tombé également malade, et on fut obligé de l'envoyer avec quelques-uns de ses matelots à l'hôpital du Cony-Ireland. Au bout de deux jours, un des hommes de l'équipage mourait. Quant aux autres, ils n'ont pu être sauvés que grâce à des soins très énergiques.

L'enquête judiciaire ouverte afin de rechercher les causes de cette sorte d'épidémie a révélé qu'elle était due à la mauvaise qualité de l'eau absorbée par l'équipage. Cette eau, d'une couleur saumâtre, avait été puisée dans un réservoir dont l'intérieur était peint au minium.

Le laboratoire municipal a reçu à ce sujet un rapport très intéressant. Il croit devoir prévenir les propriétaires de réservoirs que, pour éviter tout danger d'empoisonnement, ils peuvent en faire peindre l'intérieur à l'aide d'une solution de brai ou de goudron dissous dans de l'essence de térébenthine ou de benzène.

LES HUITRES A NEW-YORK. — « C'était un homme bien audacieux celui qui a le premier mangé une huître », a dit Swift. « Les huîtres, dit de son côté Richard Bentley, c'est un mets qui a dû être inventé dans le ciel. » Quoi qu'il en soit, dit le *Courrier des Etats-Unis*, les amateurs de ces mollusques sont en liesse, car c'était le 1^{er} septembre l'ouverture officielle de la saison. Nous disons officielle parce que, si bien des personnes croient encore à l'ancien dicton qui veut que les huîtres ne soient bonnes à manger que pendant les mois dont le nom renferme un R, il en est beaucoup, et parmi celles-ci de fins amateurs et de vieux marchands d'huîtres, qui prétendent qu'elles ne sont jamais si appétissantes et si bonnes que pendant le mois de mai et une partie du mois de juin.

Le commerce des huîtres à New-York est quelque chose de vraiment merveilleux; il donne de l'occupation à plus de 50,000 personnes. Cette année, le commerce des huîtres promet d'être encore plus florissant qu'il ne l'a jamais été, car tous les éleveurs et marchands en gros s'accordent à déclarer que leurs bancs ou leurs stocks sont des plus prospères. Toutefois, bien des personnes croient qu'avant peu d'années, si ce commerce continue à progresser comme il le fait, les immenses bancs d'huîtres d'Amérique ne tarderont pas à être épuisés.

On évalue à 125 millions de dollars le prix des huîtres qui ont été expédiées de New-York dans différentes directions, depuis le 1^{er} de ce mois. On en consomme beaucoup dans les grandes villes de l'Ouest, Chaque année, Chicago, Saint-Louis, Cincinnati et autres villes en font venir davantage. Les huîtres destinées à être mangées cuites sont envoyées dépouillées de leurs coquilles, dans des boîtes en fer blanc; mais on en expédie aussi des quantités en coquilles dans des barils. Une seule maison de Cincinnati et une autre de Saint-Louis n'en consomment pas moins de 70 à 80 barils par semaine chacune.

Il faut dire cependant que les huîtres ne diminuent que dans certaines localités, tandis que dans d'autres elles augmentent beaucoup. En somme, la production des huîtres progresse avec le commerce. Les bancs artificiels se multiplient chaque année, et cette industrie emploie maintenant plusieurs milliers de personnes de plus qu'auparavant.

Pendant la saison, on ne consomme pas moins de 4 millions d'huîtres par jour dans la seule ville de New-York.

VARIÉTÉS

Le Vin de Champagne

On s'est demandé souvent à quelle époque le vin de Champagne a été pour la première fois livré à la consommation.

D'après les historiens les plus anciens, la renommée de ce vin remonterait à la fin du onzième siècle. Ainsi, c'est sous le règne du pape Urbain II, élu en 1088 et mort en 1099, que le vin de Champagne aurait acquis une grande renommée. Toutefois, le vin d'Ay était alors un vin rouge semblable au vin de Bouzy qui a joui pendant longtemps d'une réputation universelle. Saint Remy légua par testament dix pièces de vigne à son neveu, à des prêtres et à des diacres de l'église de Reims. Au sacre de Philippe de Valois, en 1328, le vin valait six livres la pièce; à l'époque du sacre de Charles IX, la queue se vendit jusqu'à 34 livres. Pendant longtemps, les vins du marquis de Puisieux, seigneur de Sillery et de Verzenay, étaient les plus estimés à la cour de France; ils étaient destinés à la table des rois.

Les vignes de Sillery et Verzenay sont exposées au levant; elles produisent des vins qui sont supérieurs à ceux de la basse montagne. Les vignes d'Hautvillers, d'Izy et d'Ay sont situées sur des coteaux exposés au midi; les vins qu'on y récolte ont plus de qualité que les vins produits par les vignes de Cramont qui sont exposées au nord. Enfin, les vins d'Epernay et de Pierry qui proviennent de vignes exposées au levant sont supérieurs aux vins d'Avize, qui sont produits par des vignes situées à la même exposition.

La *Maison rustique*, publiée en 1638, cite le vin d'Ay comme un vin clair et délicat réservé pour la bouche des rois et des princesses; mais c'est seulement vers 1670 qu'on est parvenu à faire du vin d'Ay tout à fait blanc. La *Nouvelle Maison rustique*, imprimée en 1736, confirme ce fait. Après avoir signalé les noms des grands vins de France, elle ajoute qu'il n'y a guère que cinquante ans que les champenois se sont étudiés à faire du vin presque blanc. Avant cette innovation, ajoute-t-elle, le vin de Champagne était rouge.

Mais ce vin presque blanc, ou pour mieux dire ce vin gris ou vin paille ou œil de perdrix ne pouvait satisfaire tous les palais. Pour donner à ce nouveau vin de Champagne un attrait plus grand encore, on imagina de le faire rosé. Le 9 janvier 1739, Bertin de Rocheret, lieutenant criminel du bailliage d'Epernay et propriétaire à Ay, Pierry et Epernay, envoya deux pièces de vin rosé à M. de Subécourt, au prix de 150 à

200 livres. Ce vin rosé était, pour l'époque, une grande nouveauté. En 1747, on le vendit, à Ay, 300 livres, et, en 1749, 500 livres la queue de deux pièces de 190 litres chacune.

Mais alors qu'on recherchait ce vin blanc spécial, on commençait déjà à parler du vin de Champagne mousseux. C'est en 1710 que le goût des Français s'est principalement prononcé en faveur de ce vin qu'on connaissait seulement depuis 1698. Ce vin, qui sortait avec impétuosité du flacon, fit fureur en 1714 et en 1715.

D'après un mémoire imprimé à Reims en 1718, sous le titre: *Manière de cultiver la vigne et de faire le vin de Champagne*, depuis plus de vingt ans on aimait ce vin jusqu'à la folie, mais à partir de 1716, cet engouement a un peu cessé. L'auteur, qui est resté inconnu, donne à cet égard les explications suivantes: « Les uns crurent que c'était la fureur des drogues qu'on y mettait qui le faisait mousser si fortement; d'autres attribuèrent cet effet à la verdeur des vins, parce que ceux qui moussent sont extrêmement verts; enfin, quelques-uns attribuèrent cet effet à la lune suivant le temps qu'on met les vins en flacons. » Nonobstant, l'expérience avait démontré que le vin mousse lorsqu'il est mis en bouteilles depuis la récolte jusqu'au mois de mai.

Quel était l'œnologue qui avait imaginé alors de rendre mousseux le vin blanc et rosé de la Champagne?

On doit cette découverte à dom Pérignon, bénédictin de l'abbaye d'Hautvillers. Ce fait ne peut être révoqué en doute. Il est constaté par un manuscrit de Godinat, chanoine de Reims, né en 1666 et mort en 1749.

Cet ecclésiastique fut aussi commerçant. Il s'enrichit dans le commerce des vins de Champagne, mais ses gains ne cessèrent d'être le revenu des pauvres.

Dom Pérignon était originaire de Sainte-Menehould. Il vint dès sa plus tendre jeunesse au monastère; son intelligence était telle qu'on lui confia, en 1668, les fonctions de procureur, qu'il exerça pendant quarante-sept ans. Sous son habile direction, les vins devinrent bientôt une des principales ressources du monastère.

C'est par le choix judicieux des cépages, l'époque des vendanges, le bon choix des raisins et la combinaison des produits des divers crus, qu'il parvint à obtenir des vins de qualité supérieure. Ce vin fut recherché pendant longtemps sous le nom de vin de Pérignon. On le vendait 1,000 livres la queue ou les 400 litres. La commune d'Hautvillers cultive la vigne depuis le neuvième siècle. L'abbaye possédait les vignes des Prières, des Côtes-à-Bras, des Barillets, des Quartiers et du clos Sainte-Hélène.

Leur étendue s'élevait à 100 arpents de 51 ares. Le vin des Côtes est encore recherché de nos jours. Les vignes qui le produisent sont suffisamment espacées et ne reçoivent jamais d'engrais ammoniacaux.

Dom Pérignon avait trouvé moyen d'obtenir avec les raisins noirs un vin mousseux remarquable par la limpidité la plus parfaite. Devenu aveugle vers la fin de ses jours, il avait néanmoins conservé sa finesse exquise du goût. C'est lui qui inventa le verre svelte et léger pour voir, a-t-il dit, la danse gracieuse des atomes de gaz.

Dom Pérignon mourut à Hautvillers en 1765, à l'âge de 77 ans. Son corps repose dans la haute partie du chœur de l'église de l'ancienne abbaye. On lit sur la pierre tombale les lignes suivantes:

D. O. M.
Hic jacet Dom. Petrus Perignon,
hujus monasterii per annos quadraginta septem cellarius
qui re familiari summa cum laude administrata,
virtutibus plenus paternoque imprimis in pauperes amore,
obiit ætatis 77^o anno 1715.

L'abbaye royale d'Hautvillers fut fondée en 650 par saint Nivard, archevêque de Reims. C'est de ce monastère que sortit Pierre le vénérable, qui fut abbé de Cluny. L'historien Ruinart y mourut en 1709. Le village d'Hautvillers est assis sur une rampe couronnée

(1) Librairie Dentu, Palais-Royal, Paris. Un volume richement cartonné; prix, 4 francs.

de bois; les maisons sont adossées à la montagne. L'abbaye a été vendue et démolie en 1793; l'église, qui est fort belle, sert aujourd'hui d'église paroissiale (1).

Dom Pérignon eut pour successeur le frère Philippe qui eut connaissance de son secret et qui mourut en 1765, après avoir rempli pendant cinquante ans les fonctions de cellierier.

André Lemoine fut le successeur de Philippe. Il conserva ses fonctions jusqu'à la Révolution et confia le secret de Pérignon à l'abbé Grosland, qui mourut curé de Montiers-en-Der sans avoir divulgué ce secret.

Dom Pérignon fut amené à fabriquer du vin de Champagne mousseux en constatant que le vin blanc mousse lorsqu'il est mis en flacon depuis la récolte jusqu'en mai; que le vin de montagne encore vert et doux ne peut être mis en bouteilles qu'à la sève d'août, parce qu'il mousse alors davantage; que lorsqu'on veut avoir du vin qui ne mousse pas, il faut le mettre en flacon un an après la récolte, c'est-à-dire en octobre ou novembre. (A suivre.)

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 27 septembre 1885

CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard,	sable.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
MENTON, b.-g. Charles-René, fr., c. Vensan,	vin.
ID. b. Vengeur, fr., c. Palmaro,	sur lest.
CIVITA-VECCHIA, b. l'Élio, it., c. Pucinelli,	charbon.

Départs du 21 au 27 septembre 1885

CANNES, b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	sur lest.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
MENTON, b.-g. Charles-René, fr., c. Vensan,	vin.
SAINT-TROPEZ, b. Vengeur, fr., c. Palmaro,	fûts vides.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles. L'ADMINISTRATION.

Etude de M^e DONNÈVE, avocat.

A VENDRE PAR LICITATION

Le dix octobre prochain, jour de samedi, à dix heures du matin, devant monsieur Schaufli, vice-président du Tribunal Supérieur, délégué à cet effet, dans la salle d'audience dudit Tribunal, au Palais de Justice à Monaco, l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la succession Gaziello;

Sur la poursuite de la dame Mathilde Gaziello, veuve Oulion, sans profession, demeurant à Monaco, ayant M^e Donnève pour avocat,

Contre : 1^o la dame Sabine Gaziello, épouse Borghini; 2^o les enfants de la dame Barbaretti Gaziello, décédée épouse Engremy; 3^o et les enfants d'Honoré Gaziello, colicitant :

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Un groupe de trois constructions sises à Monaco, au quartier de la Condamine, et connues sous le nom d'Annexe de l'hôtel des Bains. Une grille en fer, fixée sur parapet, entoure la propriété au midi et à l'est. Le bâtiment principal fait face au boulevard de la Condamine. En arrière de ce bâtiment et formant, au nord et à l'ouest, deux des côtés de la cour, se trouvent deux autres constructions dites bâtiments de dépendance. Le tout occupe un terrain d'une superficie de quatorze cent soixante-dix-huit mètres cinquante-cinq décimètres carrés, et confronte, dans son ensemble : de l'est, au boulevard de la

Condamine; de l'ouest, au sieur Joseph Marquet; du nord, au sieur François Aureglia, et du midi à l'avenue Caroline.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco en date du vingt et un juillet dernier, enregistré. Elle aura lieu en un seul lot.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au Greffe dudit Tribunal Supérieur le vingt et un août dernier.

La mise à prix a été fixée par le jugement sus-énoncé à la somme de **cent trente mille francs**.

Fait et rédigé par moi, avocat poursuivant, à Monaco le quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Le Cher A. DONNÈVE.

Enregistré à Monaco le quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq. F^o 56, C^o 1^{re}. Reçu : un franc. RAISSEGUIER.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire et défenseur près le Tribunal Supérieur de Monaco

Administration des Domaines de S. A. S. le Prince

UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAIT publié en conformité des articles 19, 22 et 24 de l'Ordonnance du 22 mai 1858 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq,

L'Administration des Domaines de S. A. S. le Prince, représentée par son Receveur, monsieur Antoine Lombard, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, demeurant et domicilié à Monaco,

A acquis de : 1^o Madame Emélie Salomé, veuve de monsieur Adolphe-Louis Van der Vinck, propriétaire, demeurant à Lille; 2^o monsieur Adolphe Van der Vinck, entrepreneur, et madame Alice Marterot, son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Lille; 3^o monsieur Pierre Dubois de Lhermont, juge d'instruction, et madame Emélie Van der Vinck, son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Etampes; 4^o et mademoiselle Gabrielle Van der Vinck, sans profession, demeurant à Lille; deux parcelles de terrain situées à Monaco au quartier du Castelletto : la première faisant partie de celle comprise au cadastre sous le numéro 385 de la section B, tient : d'un côté, au restant de la propriété des vendeurs, et des autres côtés à la route reliant la frontière. est à la frontière ouest de la Principauté.

La seconde, faisant partie de la parcelle comprise sous le numéro 423 de la même section du cadastre, tient aussi, d'un côté, au restant de la propriété des vendeurs, et des autres côtés à la même route.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de deux mille trois cent vingt-sept francs vingt centimes, qui s'applique : pour trois cent quatre-vingt-six francs quarante centimes à la première parcelle sus-désignée et pour dix-neuf cent quarante francs quatre-vingts centimes à la seconde parcelle aussi sus-désignée.

Les personnes ayant sur lesdits immeubles des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire, dans la quinzaine de la transcription, au bureau des hypothèques de Monaco, où le contrat susrelaté va être immédiatement transcrit.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur ces immeubles, elles devront produire leurs réclamations à l'Administration dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchues de tous droits. Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e MARCELLIN MARS, huissier à Monaco 12, rue de Lorraine

VENTE MOBILIÈRE APRÈS DÉCÈS

Le jeudi premier octobre prochain, à une heure du soir, et jours suivants, au devant d'un magasin de la maison Savi, avenue de la Gare, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, commis par ordonnance de monsieur le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté, en date du six août dernier, enregistrée, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles neufs, comprenant notamment un ameublement de chambre en bois d'érable et en palissandre ciré, plusieurs lits en arajon, en noyer et en fer, armoires à glace, commodes et tables de toilette, fauteuils, chaises, tables de nuit, etc., etc., deux bureaux-coffres-forts, le tout dépendant de la succession bénéficiaire de feu FISSORE ANTOINE, en son vivant fabricant de meubles à Monaco. — Au comptant. Monaco, le 22 septembre 1885.

L'huissier, MARS.

AVIS

Les créanciers de la faillite FAISOLE sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du code de commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le treize octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq, à neuf heures du matin.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant le syndic, à l'effet de leur remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 28 septembre 1885.

Pour le Greffier en Chef :

A. CIOCO C.-G.

HOTEL DE NICE

Café-Restaurant

MONACO — Avenue de la Gare — MONACO

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Belles Chambres de 30 à 40 fr. par mois

POUR MM. LES EMPLOYÉS

ON PREND DES PENSIONNAIRES

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints — Vitrerie — Dorure — Série de Prix du Pays. — 5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

NESTOR MOEHR

COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo et hôtel de Russie

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES

COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES

SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX

Soins particuliers de la tête

SCHAMPOOING AMÉRICAIN

FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

A LOUER DE SUITE

Grand et bel appartement au rez-de-chaussée composé de six pièces, cuisine, cabinets à l'anglaise, de toilette et de débarras, cave, terrasse, jardin. Situé en plein midi. Belle vue sur la mer. Villa Scotto, quartier Saint-Antoine.

S'adresser à M. SOUDRILLE, rue Louis, 11, à la Condamine, ou à M. SCOTTO, en ladite villa.

Grand Hôtel des Colonies, Monte Carlo

GRAND DÉPOT

D'HUITRES VERTES DE MARENNES

Huitres blanches d'Arcachon

Expéditions et paniers d'emballage — Prix modérés

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 43 (26 septembre 1885) :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de Hy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — La Valise de Damocles, par Bonaventure, dessin de H. — Promenade à travers l'Art et la Mode, dessins de Lix, F. Pelez, E. Hillemacher, Hy et J. Gabrié. — On ne badine pas avec l'Amour, par de Valleuseuse. — Venise, dessin original de W. Wyld. — Autres temps, autres mœurs, par Méryen. — Le Passage de Vénus, dessin original de Henry Gerbault. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Chronique financière, par Bonconseil. — Petites correspondances, par Le Commandeur.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco, 1885.

(1) Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture.